



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE  
MATAWINIE

**AVIS PUBLIC**

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 17 avril 2024, a été adopté le *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé 2024-2034*, ce Schéma a été attesté par le ministre de la Sécurité publique le 12 mars 2024 et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2024.

Copie intégrale de ce document est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce 18<sup>e</sup> jour d'avril deux mille vingt-quatre.

  
\_\_\_\_\_  
Édith Gravel  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné(e), Philippe Morin, greffier(ère)-  
trésorier(ère) et directeur(trice) général(e) de la Municipalité de <sup>St-Jean-de-Matha</sup> \_\_\_\_\_ certifie avoir  
publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par  
le Conseil, le 23 avril \_\_\_\_\_ 2024, à 13 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 avril 2024 \_\_\_\_\_.

  
\_\_\_\_\_  
Signature